



**Association canadienne-française de  
Regina  
PROCÈS VERBAL  
Réunion du CA-ACFR du 6 février 2018  
Carrefour Des Plaines à 20 :00**

---

**Présents** : Sylvie Bergeron, Annie Audet, Jessica Chartier, François Régis Kabahizi (par téléphone), Yassine El Bahlouli et Marcel Rachid (Directeur de l'ACFR)

**Début de la rencontre** : 20 :07

1. Mot de bienvenue

Sylvie Bergeron accueille les membres du CA et le directeur général de l'ACFR. Elle rappelle que l'objet de cette rencontre est de statuer sur le vice de procédure lors de l'élection des membres du CA lors de l'AGA du 27 janvier 2018.

2. Présentation des éléments et discussions

Sylvie Bergeron communique les informations concernant les deux membres du CA qui sont concernés par le vice de procédure.

Yassine El Bahlouli partage les informations concernant le rapport du comité des élections.

Il en ressort que Denis Simard est membre de l'ACFR depuis le 27 janvier 2018 et que Jean-Michel Ferré n'est pas membre de l'ACFR.

**ACFR 01-06-02-2018**

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Yassine El Bahlouli que le CA déclare deux postes vacants au sein du CA à cause d'un vice de procédure lors de l'AGA car deux candidats ne se conforment pas à l'article 6.2.3 des statuts et règlements. Ces deux personnes ne sont pas membres de l'ACFR depuis 30 jours avant l'élection.**

**ADOPTÉE (Unanimité)**

Les deux postes vacants ne seront pas comblés d'ici la prochaine AGA de l'ACFR conformément à la loi de la Saskatchewan sur les Organismes Sans But Lucratif.

Marcel Rachid sera en charge d'envoyer les informations mises à jour concernant les signataires à la banque.

**ACFR 02-06-02-2018**

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par François-Régis Kabahizi la levée de la réunion**

**ADOPTÉE (Unanimité)**

**Fin de la réunion** : 20:55.

---

Jessica CHARTIER,  
Secrétaire

13 février 2018

---

Sylvie Bergeron, Présidente

13 février 2018